

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Du Syndicat Le Lac de Vassivière en séance du 09 janvier 2026

Nombre de voix des 22 membres titulaires	60
Nombre de voix titulaires présents	23
Nombre de voix suppléants présents	0
Nombre de voix pour les pouvoirs	14
Nombre de voix total	37
Date de la convocation	31/12/2025
Certifié exécutoire le	15/01/2026
Date d'affichage	15/01/2026
Envoyé en préfecture le	15/01/2026

CS-09/26

Le Comité Syndical s'est réuni le vendredi neuf janvier deux mille vingt-six à neuf heures trente, en salle de réunion des bureaux du Syndicat à Ile de Vassivière 87120 Beaumont du Lac, sous la présidence de Mme PLAZANET Mélanie, Présidente.

Monsieur SIMONS Benjamin a été désigné secrétaire de séance.

Membres Titulaires présents avec vote :

M. BAUDEMONT Dominique (1 voix), Mme DEFEMME Catherine (3 voix), M. DETOLLE Alain (1 voix), M. LEGER Jean-Luc (3 voix), Mme MARQUES Evelyne (1 voix), Mme MICHON Marie-Hélène (5 voix), Mme PLAZANET Mélanie (5 voix), M. RABETEAU Raymond (1 voix), M. ROUGIER Serge (1 voix), M. SIMONS Benjamin (1 voix), M. SUDRON Frédéric (1 voix).

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. ESTERELLAS Philippe (1 voix) à M. DETOLLE Alain, M. GUERIN Guillaume (5 voix) à Mme PLAZANET Mélanie, M. JUSTINIEN Rémi (5 voix) à Mme MICHON Marie-Hélène, Mme SIMONET Valérie (3 voix) à Mme DEFEMME Catherine.

Objet : Délibération modificative N° 3 Du Budget assainissement

Suite à des mises à jour des éléments financiers, il convient de modifier le budget primitif selon les éléments suivants :

Sur le budget primitif, il n'a pas été prévu suffisamment de crédits pour le chapitre 011.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention : Budget assainissement

Etant donné l'intégration du budget transports au budget général, la participation financière du budget général au budget assainissement peut être augmenté de 6000 € pour couvrir les besoins en fonctionnement du budget assainissement et de retirer la délibération n° 28/25 du budget Transports Touristiques.

- De modifier le budget 2025 selon les crédits suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : augmentation de crédit

Chapitre 011 compte 6061 (électricité) : + 6 000€

RECETTES : augmentation de crédits

Chapitre 77 compte 778 (autres produits exceptionnels) : + 6000 €

Fait à Beaumont du Lac le 15/01/2026
La Présidente Mélanie PLAZANET

